CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

LES ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES FACE AUX ATTENTATS DU 22 MARS 2016

Frédéric Boquet

Musées et Archives de la Ville de Bruxelles | « Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers »

2017/1 XLIX | pages 59 à 76

ISSN 1784-5157
ISBN 9782874880186

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2017-1-page-59.htm

Pour citer cet article :

Frédéric Boquet, « Les Archives de la Ville de Bruxelles face aux attentats du 22 mars 2016 », *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers* 2017/1 (XLIX), p. 59-76.

Distribution électronique Cairn.info pour Musées et Archives de la Ville de Bruxelles.
© Musées et Archives de la Ville de Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Les Archives de la Ville de Bruxelles face aux attentats du 22 mars 2016

Frédéric BOQUET

Introduction

Collecter aujourd'hui les matériaux qui permettront d'écrire l'Histoire demain. Telle est la mission d'un service d'archives. À ce titre, les messages déposés par le public à la Bourse dès le mardi 22 mars 2016, jour des attentats de Zaventem et dans la station de métro Maelbeek devaient être préservés.

Le service des Archives de la Ville de Bruxelles (AVB) a donc accompli une double mission : photographier les messages inscrits à la craie sur les murs de la Bourse et aux alentours de celle-ci ainsi que les messages déposés par la population, d'une part ; collecter ces messages déposés à la Bourse et à la station de métro Maelbeek, d'autre part.

Cette opération inédite pour le service des Archives a fortement marqué le personnel, bruxellois pour la majorité ou utilisateur des transports en commun.

Plus d'un an après les attentats perpétrés à Bruxelles, il semblait important de livrer un premier témoignage écrit de l'action menée par le service des Archives de la Ville de Bruxelles depuis le mois de mars 2016. Avant cela toutefois, il convient de replacer les événements dans leur contexte car leurs conséquences ont depuis plusieurs mois contribué à modifier insidieusement notre paysage urbain et notre vie quotidienne. Présence militaire, fouille des sacs, portiques de sécurité font aujourd'hui partie de notre quotidien. Les récents attentats à la Gare centrale à Bruxelles, à Londres ou à Paris, montrent que ces mesures ne sont pas infaillibles, mais que la présence militaire permet cependant une intervention rapide.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Avant le 22 mars

Le 22 mars 2016 aura marqué la population à différents titres et introduit une véritable rupture dans notre quotidienneté, mais aussi dans nos habitudes, voire nos manières de penser. Un attentat, de manière générale fait surgir, pour reprendre les mots de Gérôme Truc, une double incertitude : « une incertitude pesant d'abord, bien entendu, sur l'État attaqué, sur sa capacité à protéger adéquatement ses citoyens et à assurer la paix sur son territoire, mais une incertitude pesant en même temps, sur la société elle-même. En frappant certains de ses membres, l'attentat met en question le lien qui les unit à ceux qui ne sont pas directement affectés. Ces derniers se sentiront-ils concernés par le sort des victimes ? Seront-ils solidaires ? Ou feront-ils au contraire preuve d'indifférence ? Voire pire : prendront-ils le parti des terroristes responsables de l'attentat ? Un attentat, en ce sens, révèle ce à quoi nous tenons – les choses et les personnes qui nous sont chères, les valeurs auxquelles nous sommes collectivement attachés – qui est en même temps ce par quoi nous tenons, c'est-à-dire ce qui nous relie à d'autres avec lesquels nous nous sentons former un même collectif. C'est en somme, un instant de vérité pour la cohésion sociale »[1].

Si l'on peut affirmer que c'est l'ensemble de la population du pays qui a été touchée par ces attentats, et même au-delà de ses frontières, il faut reconnaître que Bruxelles et la région bruxelloise le seront en particulier. D'abord par la localisation des faits dans le quartier européen et en périphérie de la région, ensuite par les mesures de sécurité mises en place dans le pays qui toucheront particulièrement la capitale ainsi que quelques autres grandes villes ou lieux particuliers (aéroports, centrales nucléaires, …), tandis qu'en de nombreux autres endroits, la sécurité n'aura été que peu renforcée, ou de manière moins visible ou moins perceptible par la population.

La première mesure, sans doute la plus marquante et la plus visible en matière de renforcement de la sécurité en milieu urbain, la présence de militaires dans les rues, oblige à revenir au mois de janvier 2015. A posteriori, l'on aurait tendance à oublier que la présence militaire dans les rues de la capitale ne résulte pas d'une décision prise suite aux attentats du 22 mars ; elle est en fait antérieure de plus d'un an à cette date, puisqu'elle remonte aux lendemains des attentats perpétrés contre l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* à Paris le 7 janvier 2015.

[1] TRUC Gérôme, *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, p. 4.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

L'opération militaire *Vigilant Guardian*, ou *Homeland*, est en effet mise en place le 17 janvier 2015 « dans le but d'assister la Police fédérale belge dans sa mission de surveillance et de protection des populations et installations sensibles lorsque le niveau de menace défini par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) atteint un minimum de trois sur quatre »[2]. Le nombre de militaires visibles dans les rues variera au cours du temps atteignant un premier pic avec un déploiement de 1.428 militaires au lendemain des attentats de Paris en novembre 2015, puis de 1.828 d'avril 2016 jusqu'au mois de novembre 2016. A partir du 3 janvier 2017 ce nombre retombe à 1.250[3].

Cette présence militaire n'est évidemment pas effective dans toutes les villes de Belgique. Elle se limite essentiellement à Bruxelles, Anvers, Liège, certaines communes refusant même ce renforcement de la sécurité[4]. Sans s'attarder sur l'évolution et les conséquences de cette opération, notamment financières, mais aussi sur l'activité militaire et les ressources humaines disponibles[5], retenons que cette mesure, sans équivalent, est sans doute l'une des plus représentatives et visibles prise pour renforcer la sécurité des grandes villes du pays et des manifestations de masse organisées dans celui-ci.

Si la notion de niveau d'alerte commence à apparaître suite à l'attentat contre *Charlie Hebdo* en janvier 2016, c'est surtout suite aux attentats de Paris de novembre 2016 que cette notion et que l'acronyme

[2] GAIN Nathan, *Deux années d'opération Vigilant Guardian*, publié le 18 janvier 2017 sur le blog *Forces Opérations Blog* http://forcesoperations.com/deux-annees-doperation-vigilant-guardian/ (consulté le 01/07/2017).

[3] Chiffres cités d'après COURTIAL Marie-Madeleine, *Deux ans de Vigilant Guardian : Histoire d'une opération « inédite » de l'armée belge depuis 39-45*, publié le 17 janvier 2017 sur le site *A l'Avant-Garde – Un regard sur la Défense belge* https://defencebelgium.wordpress.com/2017/01/17/deux-ans-de-vigilant-guardian-histoire-dune-operation-inedite-de-larmee-belge-depuis-39-45/ (consulté le 01/07/2017).

[4] Pour plus de précisions à ce propos : COURTIAL Marie-Madeleine, *Deux ans de Vigilant Guardian : Histoire d'une opération « inédite »*, loc. cit. ; et GAIN Nathan, *Deux années d'opération Vigilant Guardian*, loc. cit., qui présente un graphique de l'évolution du contingent déployé pour *Vigilant Guardian* depuis le 15 janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2016.

[5] Outre les articles déjà cités, voir aussi COURTIAL Marie-Madeleine, *Homeland ou Vigilant Guardian de nouveau sur la sellette*, publié le 16 août 2016 sur le site *A l'Avant-Garde – Un regard sur la Défense belge,* https://defencebelgium.wordpress.com/tag/operation-vigilant-guardian/ (consulté le 01/07/2017).
Et COURTIAL Marie-Madeleine, Le coût de Vigilant Guardian s'élève à un peu plus de 100 millions d'euros depuis 2015, publié le 21 avril 2017 sur *A l'Avant-Garde – Un regard sur la Défense belge,* https://defencebelgium.wordpress.com/2017/04/21/le-cout-de-vigilant-guardian-seleve-a-un-peu-plus-de-100-millions-deuros-depuis-2015/ (consulté le 01/07/2017).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

OCAM, pour Organe de coordination pour l'analyse de la menace[6], vont apparaître de manière plus régulière dans la presse pour ensuite entrer dans le vocabulaire commun.

La fouille systématique et l'ouverture des sacs à l'entrée de nombreux endroits constituent l'autre mesure particulièrement visible et qui a changé les comportements. Cette mesure de sécurité est parfois plus sévère encore et se traduit par l'interdiction pure et simple, dans certains rendez-vous de grande envergure (concerts notamment), d'emporter un sac à dos ou un sac trop volumineux.

La série d'attentats qui touchera Paris et la Région parisienne le 13 novembre 2015 aura des répercussions chez nous notamment suite aux révélations relatives à la provenance des terroristes. Le 16 novembre, le niveau d'alerte est relevé de 2 à 3 sur l'ensemble du territoire belge, définissant la menace comme « possible et vraisemblable ». Plusieurs événements d'envergure sont annulés, comme le match de football devant opposer la Belgique et l'Espagne le mardi 17 novembre au stade Roi Baudouin. Dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 novembre, les autorités élèvent à 4 le niveau d'alerte, le niveau maximum, sur l'ensemble de la Région bruxelloise, le niveau restant à 3 pour le reste du pays[7]. Dans la foulée, de nouveaux événements sont annulés, notamment le concert de Johnny Hallyday prévu le 21 novembre au Palais 12 du Heysel.

La menace est donc qualifiée de « sérieuse et imminente » selon les critères définis par l'OCAM[8]. Les conséquences de ce passage au niveau d'alerte 4 seront sans précédent en Région bruxelloise : les 69 stations de métros et de pré-métros de la capitale sont fermées à partir du samedi 21 novembre, les tunnels routiers sont bouclés, les centres commerciaux, ainsi que de nombreux commerces ferment leurs portes. Les lieux à forte concentration de personnes, dont les institutions culturelles, cessent leurs activités ou ferment leurs portes au public. Les

[6] À propos de l'Ocam, voir http://www.comiteri.be/index.php/fr/34-pages-fr/298-qu-est-ce-que-l-organe-de-coordination-pour-l-analyse-de-la-menace (consulté le 01/07/2017).

[7] Pour information, le niveau d'alerte 4 avait déjà été atteint à Bruxelles comme le rappelle GROS-VERHEYDE Nicolas, *Et Bruxelles devient noire…,* publié le 22 novembre 2015 sur le site de *Bruxelles2* : « Jamais la capitale belge n'a connu une telle alerte. Certes, après Noël 2007, la menace avait été aussi élevée au même niveau, le niveau 4, après l'interpellation de 14 personnes planifiant l'évasion de Nizar Trabelsi emprisonné pour tentative d'attentat contre une base militaire. Mais l'effet n'avait pas été aussi magistral. Et de mémoire de Bruxellois on ne se rappelle pas une telle mise en sommeil aussi brutale ».
https://www.bruxelles2.eu/2015/11/22/et-bruxelles-devint-noire/ (consulté le 01/07/2017).

[8] Ces critères sont définis dans l'article 11 de l'Arrêté royal du 28 novembre 2006 (*Moniteur Belge*, 1 décembre 2006) portant exécution de la loi du 10 juillet 2006 relative à l'analyse de la menace (*Moniteur Belge*, 20 juillet 2006).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

établissements scolaires bruxellois sont fermés le lundi 23 novembre, même si ceux-ci ne sont pas identifiés comme des cibles potentielles[9]. Et si, dans le reste du pays, de nombreuses écoles restent ouvertes, plusieurs d'entre elles prennent des mesures de sécurité telles que fermeture des grilles la journée, surveillance renforcée, … Les écoles ouvriront à nouveau deux jours plus tard, tandis que le métro est remis en service le 25 novembre.

La salle de lecture des Archives de la Ville de Bruxelles fermera ses portes au public le lundi 21 novembre, elle rouvrira cependant le lendemain, comme les autres lieux culturels de la Ville, sur décision du Cabinet de la Culture.

Le jeudi 26 novembre, l'OCAM annonce le retour en niveau d'alerte 3 en Région de Bruxelles-Capitale. Pendant quelques jours, Bruxelles aura véritablement vécu sous éteignoir avec des conséquences catastrophiques pour l'économie de la Région, en particulier pour les commerces et le secteur de l'horeca. Cet épisode, qui a marqué la population et les esprits sous le nom de « *Brussels lockdown* », restera un moment particulièrement pénible de l'histoire bruxelloise. Il n'est cependant rien par rapport à l'horreur que l'on connaîtra le 22 mars et les jours suivants.

Il est bien évidemment difficile pour un service d'Archives de documenter de tels changements dans la société. Les AVB ont toutefois profité de l'opportunité d'un reportage photographique relatif aux grands boulevards pour faire réaliser des photographies documentant la présence militaire dans les rues pendant la période de Noël 2015.

L'action du service des Archives au lendemain des attentats du 22 mars

Le 22 mars, dans la matinée, pour la deuxième fois en six mois, le service des Archives de la Ville de Bruxelles ferme ses portes au public pour des raisons de sécurité. Les normes de sécurité édictées en novembre 2015, que l'on espérait provisoires, sont immédiatement remises en vigueur. L'on constate alors tristement que, déjà, une certaine habitude s'installe et que la mise à exécution de ces consignes est bien plus simple en mars qu'elle ne l'avait été en novembre…

[9] À ce propos, voir par exemple : http://www.lalibre.be/actu/belgique/attentats-de-bruxelles-la-fermeture-des-ecoles-lors-du-lockdown-a-surpris-l-ocam-57f29a90cd70871fc424f127 (consulté le 01/07/2017).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Les personnes présentes en salle de lecture sont prévenues des évènements dramatiques qui se déroulent à l'extérieur, de la paralysie des moyens de transport. Il leur est demandé, dans un premier temps, de ne pas quitter les lieux, puis, en cours de journée, le choix leur est offert de rester ou de quitter la salle. Du côté du service, les choses s'organisent pour covoiturer et ramener les collègues privés de transports publics.

Malgré l'augmentation du niveau d'alerte à 4[10], l'Échevinat de la culture de la Ville a décidé la réouverture des services, accessibles ou non au public, dès le 23 mars. La salle de lecture rouvre donc ses portes au public et le personnel est fidèle au poste pour assurer ses missions. Il s'organise au mieux pour pallier la fermeture du métro, qui ne rouvrira que progressivement et dans des horaires réduits. La consultation des registres de présence ne laisse pas apparaître de diminution flagrante de la fréquentation de la salle de lecture après le 22 mars[11]. Malgré les événements, la vie continue et personne ne souhaite revivre l'épisode du *lockdown* de novembre 2015.

Au final, parmi les activités programmées par les Archives, seul un concert organisé en partenariat avec l'Ancienne Belgique et planifié le jeudi 24 mars aura été annulé, le groupe devant se produire ne pouvant se rendre en Belgique dans l'impossibilité de trouver une solution de rechange à la fermeture de l'aéroport de Zaventem.

Dès les premières heures après les attentats du mardi 22 mars, des messages de soutien aux victimes ou à leur famille, des messages de désarroi, de colère, d'incompréhension, d'appel à l'union et à la paix entre les peuples sont déposés devant les escaliers de la Bourse, dans le centre de Bruxelles. Des bougies sont allumées, des dessins à la craie commencent à apparaître et la foule se rassemble, silencieuse et recueillie, sur la Place. Les hommages vont rapidement se multiplier, formant un mémorial spontané.

Le soir même du 22 mars, nous nous sommes interrogés : à moyen et à long terme, que resterait-il de cet élan de solidarité envers les victimes, leur famille, leurs proches ? Ce que l'on aurait pu en

[10] Le jeudi 24 mars, suite à une nouvelle évaluation de la menace par l'OCAM, le niveau d'alerte est fixé à un niveau 3 pour tout le pays, niveau signifiant une menace sérieuse, possible et vraisemblable. Il est toujours d'actualité à l'heure d'écrire ces lignes.

[11] Les Archives de la Ville de Bruxelles ont accueilli en moyenne 15 lecteurs par jour en 2016. Si l'on excepte le vendredi 25 mars où l'on ne recense que 8 lecteurs, sans véritable explication à ce chiffre, et le 22 mars où les AVB ont accueilli 7 lecteurs avant de fermer leurs portes, les chiffres restent dans la moyenne annuelle : 15 lecteurs le 23/03 ; 17 lecteurs le 24/03 ; 8 lecteurs le 25/03 ; 24 lecteurs le 29/03 ; 19 lecteurs le 30/03 ; 20 lecteurs le 31/03. Ces chiffres de fréquentation sont cependant toujours fluctuants en cours d'année.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

trouver dans la presse, soit quelques photos, sélectives, et quelques interviews et témoignages soumis à la sélection des journalistes. Pas plus sans doute. Conscients d'être au cœur d'une page importante de l'histoire du pays et persuadés de l'importance de conserver la mémoire collective et la manière dont la population a réagi à ces événements dramatiques, l'idée s'est rapidement imposée de tenter de collecter ces messages, comme cela avait été fait précédemment à Paris, Londres ou Madrid suite à des événements similaires.

Par ailleurs, des collègues d'autres institutions nous avaient contactés, notamment par voie électronique, afin de nous inviter à mener à bien une action de préservation et de conservation, nous confortant dans l'idée que, malgré les moments difficiles que vivait le pays, il était important d'agir.

Le mercredi 23 mars, un projet était présenté à la direction du Département de la Culture, qui le relayait vers l'Échevinat de la Culture.

Le service des Archives a alors hérité d'une première mission consistant à photographier les messages inscrits à la craie sur les murs de la Bourse et au sol devant celle-ci. Une première campagne de photographies, réalisée le jeudi 24 mars dans l'après-midi, s'est avérée essentielle, puisque les messages inscrits à même le sol ont disparu la nuit suivante suite aux fortes pluies. Cette même pluie qui a décidé les archivistes à aller photographier le lendemain, vendredi 25 mars, les messages et dessins déposés par la population et que l'eau commençait à rendre illisibles, tandis que le papier commençait déjà à s'agglutiner au bitume et aux dalles de béton de la Bourse. Les conditions climatiques ont précipité la mission suivante : collecter les messages afin de garder une trace tangible et exploitable de ce qui avait été déposé sur ce lieu de mémoire spontané et éphémère. Il nous paraissait important de pouvoir collecter et préserver les messages de la première heure qui permettraient, peut-être, de voir si le contenu des messages évoluerait avec le temps. Une première équipe du service s'est donc d'abord préparée le vendredi 25 au matin à aller photographier les messages déposés à la Bourse[12].

[12] Nous décomptons à l'heure actuelle 5.927 photographies réalisées au cours des reportages. Un tri doit cependant encore être effectué.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

L'un des murs de la Bourse le 24/03/2016 © Archives de la Ville de Bruxelles.

En cours de matinée, alors que nous étions occupés à réaliser notre reportage photographique sous une pluie battante, nous apprenons par la voie de notre direction présente sur place pour nous soutenir, que le Bourgmestre de la ville souhaite que l'on procède à une première collecte de documents afin de préserver ce qui peut encore l'être malgré la météo.

Cette première collecte fut un moment difficile et pénible pour les équipes présentes. Si nous étions conscients et convaincus de l'importance de préserver ces documents, nous avions toutefois l'impression de soustraire aux yeux du public les messages qu'il avait déposés et, par là même, de dénaturer ce mémorial à la mémoire des victimes. C'est cependant aussi cette mémoire des victimes qui pouvait nous convaincre de poursuivre notre mission. Certaines victimes, ou leur famille, ne pourraient sans doute pas voir et lire ces messages qui leur étaient destinés. Les collecter était une manière de les préserver pour qu'ils puissent peut-être un jour les consulter.

Les premières collectes ont été réalisées avec l'aide efficace des services de la voirie et de l'asbl Bravvo. Le public, alors encore nombreux autour de la place de la Bourse, a bien accueilli cette opération de sauvegarde importante. Bien évidemment, il était impossible de tout préserver dans la masse des objets : bougies, fleurs, peluches, bibelots, bouteilles et canettes de bière, drapeaux ou autres

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

textiles, panneaux en bois, cartons et papiers. La priorité de la collecte a donc été donnée aux messages écrits principalement sur du papier et du carton, mais le site, dans sa globalité, et les messages non récupérés ou irrécupérables ont été, dans la mesure du possible, photographiés.

Nous disposions de peu d'éléments méthodologiques pour mener cette action, hormis les quelques témoignages et documents, trouvés sur internet, de nos collègues parisiens qui avaient également mené des campagnes de collecte et de photographies suite aux attentats de novembre 2016. Notre action s'est cependant distinguée de celles des archivistes parisiens qui ont travaillé en symbiose avec les services de la propreté parisiens et qui ont été chargés d'entretenir les lieux de mémoire. À Bruxelles, il n'a jamais été question d'enlever les fleurs fanées ou moisies par exemple. La mission était limitée à la photographie et à la collecte des messages, mais pas à l'entretien du site (ce bon entretien du site a permis aux archivistes de Paris de laisser les messages plusieurs semaines avant de les ramasser).

Le mémorial de la Bourse a cependant été réorganisé le dimanche 27 mars dans la matinée. En effet, spontanément, le public avait déposé des fleurs, messages et bougies sur le trottoir au pied des escaliers de la Bourse, mais aussi en deux endroits sur la voirie devant celle-ci. Sur les boulevards en pleine transformation, ces deux zones risquaient de gêner le passage des forces de l'ordre ou des secours en cas de besoin. Prévoyant également une manifestation à cette date, les services de la Voirie et des Archives sont donc intervenus pour collecter les messages et rassembler fleurs et bougies sur le trottoir au pied de la Bourse, libérant ainsi la voie publique. C'est là l'unique intervention de réorganisation du site réalisée par la Ville de Bruxelles, jusqu'au nettoyage définitif du 20 mai 2016.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Le site de la Bourse le 27/03/2016 (7h19) avant son réaménagement
© Archives de la Ville de Bruxelles.

La collecte a donc été quelque peu improvisée à ses débuts, mais bien vite des consignes ont pu être données. L'objectif n'était pas de prétendre à l'exhaustivité, mais il ne convenait pas non plus d'opérer une sélection qui aurait pu être subjective. Qui sommes-nous pour juger qu'un message a plus de valeur qu'un autre, que l'un mérite d'être préservé et qu'un autre ne le mérite pas. Un dessin d'enfant est-il moins révélateur qu'un dessin d'adulte, les mots, peut-être naïfs, d'un citoyen ont-ils moins de poids que la prose ou la poésie d'un autre ? Très vite, nous avons constaté la variété des messages tant par leur provenance et l'âge des auteurs de ceux-ci que par leur contenu et la manière dont celui-ci était signifié (texte et/ou dessin)[13]. Il était hors de question de travestir cette diversité par une sélection restrictive.

Les critères de sélection ont donc été établis comme suit. Par respect des victimes, de leur famille, de leurs proches et du public les ayant déposés, il a été convenu que les documents présentant des photos des victimes ne seraient pas collectés. Les documents imprimés extraits de journaux ou de revues ont été collectés à titre d'échantillon, nous avons donc repris un ou deux exemplaires de chaque message,

[13] A propos de l'analyse du contenu de ce type de messages, voir par exemple : TRUC Gérôme, *Sidérations […], op.cit.*, p. 186 et suivantes.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

mais pas la totalité des copies déposées. Les documents qui, clairement, ne pouvaient plus être récupérés, parce qu'ils collaient au sol et se déchiraient à la première manipulation, parce que les couleurs étaient totalement diluées suite à la pluie, ont été laissés sur place. Enfin, dans la mesure du possible, nous avons tenté de laisser les messages sur place aussi longtemps qu'ils pouvaient résister aux aléas du temps. Certains, résistants et bien protégés par des fardes plastiques, n'ont donc pas été collectés immédiatement, mais parfois lors du nettoyage du site ou peu avant. De même, les documents déposés le jour même n'étaient pas collectés afin qu'ils puissent rester quelques jours sur place. Il est cependant à noter que certaines personnes ont préféré nous donner leur message en main propre, afin qu'il soit préservé, plutôt que le déposer sous la pluie à la Bourse et le voir se détériorer.

Outre ces quelques restrictions, c'est donc l'ensemble du reste des messages qui a été collecté. Pourquoi ne s'est-on pas contenté d'un échantillonnage dans le temps ? L'objectif a été de collecter assez tôt les messages et de les collecter régulièrement jusqu'au démantèlement du mémorial afin de pouvoir, le cas échéant, étudier l'évolution de leur contenu en relation avec le moment où ils ont été déposés. Il ne nous appartient pas d'effectuer de telles études, mais il faudra toutefois rester prudent. En effet, si nous pouvons préciser quand un message a été collecté, il ne nous est pas toujours possible de préciser le moment où il a été déposé. Les photographies peuvent donner une indication de la présence ou non d'un message, mais il faudra rester attentif à la datation si celle-ci n'est pas clairement indiquée.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Première collecte des documents le 25/03/2016
© Archives de la Ville de Bruxelles.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Pratiquement, le travail de collecte s'est déroulé en plusieurs étapes et avec différentes équipes. Une première équipe s'est attachée à la photographie et à la collecte des documents sur place[14]. À chaque sortie, les documents étaient d'abord photographiés, puis collectés. La collecte nécessitait une certaine délicatesse, les documents étant souvent fragilisés par leur contact avec le sol, la pluie, la cire des bougies, les fleurs. Les documents collectés étaient placés dans des boîtes en plastique et séparés les uns des autres par une feuille de papier essuie-tout permettant l'absorption de l'humidité et la protection du document. Les documents étaient ensuite amenés aux Archives de la Ville où ils étaient systématiquement enlevés des fardes ou pochettes en plastique, puis disposés à sécher sur les tables du premier étage recouvertes de papier essuie-tout. La quantité de documents collectés a nécessité d'en disposer également au sol.

Séchage des documents aux Archives le 07/04/2016
© Archives de la Ville de Bruxelles.

[14] Au total, le service sera sorti 12 fois : jeudi 24/03 après-midi : photos des messages à la craie à la Bourse ; vendredi 25/03 au matin : photos des messages à la craie et début de la collecte ; dimanche 27/03 photos et collecte à la Bourse ; lundi 28/03 photos à la Bourse ; mardi 29/03 : photos et collecte à la Bourse et à Maelbeek ; vendredi 01/04 : photos et collecte à la Bourse ; mardi 05/04 photos et collecte à la Bourse ; mardi 12/04 : photos et collecte à la Bourse et à Maelbeek ; lundi 18/04 photos et collecte à la Bourse ; mardi 26/04 photos et collecte à la Bourse et à Maelbeek ; vendredi 13/05 photos et collecte à la Bourse et à Maelbeek ; vendredi 20/05, nettoyage définitif de la Bourse.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Après séchage, les documents étaient disposés provisoirement en boîte en attendant d'être classés et numérisés.

La question du classement s'est rapidement posée. Quel classement adopter ? Un classement thématique sur base du contenu des messages ? Mais que faire des messages contenant plusieurs thématiques ? Séparer les documents écrits et les documents iconographiques ? Mais que faire des messages mixtes ? Le seul classement qui nous semblait adéquat reposait sur la mention du lieu et de la date de la collecte. Les échanges avec nos collègues archivistes parisiens ont corroboré ce point de vue, c'est donc sur cette base que s'est opéré le classement des documents.

Une difficulté majeure du travail résidait dans le fait de collecter les documents au jour le jour. Les archivistes sont habitués à recevoir des documents dont le délai d'utilité administrative a expiré et dont la vocation est la conservation pérenne. La dynamique était tout à fait différente ici : nous ne savions pas combien de documents seraient collectés, nous ne pouvions établir qu'une typologie provisoire des messages, nous ne disposions pas d'une vision globale sur le fonds. La nature même de ces écrits particuliers ajoutait à la difficulté.

La question du statut particulier de ces écrits s'est également posée. A propos des écrits exposés dans la ville, Béatrice Fraenkel, dans une étude relative aux écrits du 11 septembre écrit : « Les écritures exposées dans l'espace public sont faites d'inscriptions durables et éphémères, licites et illicites […]. Les écrits du 11 septembre possèdent toutes les caractéristiques que nous venons d'évoquer : ils sont visibles, lisibles et publics. À l'intérieur de la large catégorie des écritures exposées, ils se laissent difficilement ranger sous des étiquettes préexistantes. Ils émanent de tous les habitants, ce sont donc des écrits populaires ; ils occupent indûment des espaces, ce sont des écrits illicites ; ils sont éphémères ; ils évoquent pour beaucoup les écrits funéraires. Enfin, il faut leur reconnaître la grande fonction qui lie toutes les écritures exposées, ce sont des écrits d'action. Ils sont faits pour agir sur autrui, pour informer, pour commémorer, pour honorer. Ils sont faits aussi pour agir sur soi-même, pour se réconforter, se convaincre, faire le deuil […] »[15]. Rédigés par des particuliers, les messages de la Bourse et de Maelbeek ont été déposés dans l'espace public pour y être vus et lus. Ils ont ensuite été collectés à la demande de la Ville pour être conservés. Considérés comme des archives publiques, ces documents seront communiqués avec les précautions

[15] FRAENKEL Béatrice, *Les écrits de septembre. New-York 2001*, Paris, Textuel, 2002, p. 23-24.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

nécessaires concernant la protection de la vie privée et les droits intellectuels[16].

Les documents ont ensuite été examinés par nos restauratrices afin de déterminer les interventions qui seraient nécessaires. Après analyse, les différents supports d'écriture ne semblaient pas atteints de moisissures. Nous avons donc pu nous contenter d'un nettoyage sommaire visant à enlever le sable et la poussière provenant de l'exposition dans l'espace public, ainsi que la cire des bougies ayant coulé sur ceux-ci. À ce stade, aucune restauration, même partielle n'a été entreprise.

Après ce nettoyage, les documents ont enfin été numérisés[17] dans le but de les préserver, mais aussi de pouvoir les diffuser et les communiquer au public. Il s'agit de la prochaine étape à laquelle nous devons nous atteler.

Le travail des Archives ne s'est pas limité à la photographie et la collecte des messages.

Il s'est aussi attaché à collecter la presse, nationale et internationale, par achat et par appel au public. Il faut reconnaître que cet appel n'a pas rencontré le succès escompté et que l'essentiel de la collection rassemblée provient donc des achats effectués par le service. La même opération d'achat a été réitérée un an plus tard, lors des commémorations des attentats en mars 2017. L'ensemble de ces journaux est classé et pourra être mis à disposition du public prochainement.

Le service des archives a également été le réceptacle des registres de condoléances adressés par d'autres communes à la Ville de Bruxelles. Ce sont ainsi les registres de 31 communes belges et de Belfast qui sont actuellement conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles. Ces registres ont été intégralement numérisés. Ils seront également mis prochainement à disposition du public, probablement uniquement en salle de lecture et sur demande.

Enfin, quelques dons et achats de photographies, notamment, sont venus compléter l'ensemble de cette collection.

[16] Les Archives de la Ville de Toulouse justifient par exemple la mise en ligne des documents de la manière suivante : « Considérant que ces documents ont été produits et déposés devant l'hôtel de ville de Toulouse pour témoigner et être lus et vus de tous, il a été décidé de les communiquer pour prolonger cette volonté de visibilité tout en étant conscients qu'ils ne sont pas forcément libres de droits ».
http://basededonnees.archives.toulouse.fr/4DCGI/Web_VoirLaNotice/02_01/76Fi/ILUMP9999 (consulté le 01/07/2017).

[17] Nous ne possédons pas encore de chiffre définitif, mais à l'heure actuelle, 2.258 fichiers électroniques uniques ont été créés suite à la numérisation des documents.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Entamer la collecte des documents signifiait se retrouver au centre du mémorial, face au public et aux caméras des journalistes. Si nous étions convaincus de l'importance de notre mission, la peur était grande cependant qu'elle ne soit pas comprise ou soit mal interprétée par le public. Nous avons donc eu l'idée de placer des pancartes dans notre dos signalant que nous appartenions au service des Archives de la Ville de Bruxelles et que nous étions là pour protéger et conserver les messages : « *Archives of the city of Brussels - We are working to protect and conserve your messages* ».

« Archives of the city of Brussels - We are working to protect and conserve your messages » © Archives de la Ville de Bruxelles.

Pendant toute la durée de notre mission, nous avons répondu systématiquement et patiemment à toutes les personnes qui nous interrogeaient pour savoir ce que nous faisions, où l'en emmenait les messages et ce qu'il en adviendrait. Quand elles apprenaient que les messages collectés l'étaient dans le but de les préserver et de les conserver de manière pérenne, de les numériser pour les mettre à disposition du public, celles-ci se voyaient généralement rassurées. Dans mon souvenir, jamais nous n'avons été critiqués pour notre action. Tout au plus l'un ou l'autre citoyen venant de déposer des messages nous a-t-il expressément demandé de les laisser quelques jours avant de les collecter, ce que nous avons bien sûr essayé de faire systématiquement.

Il faut aussi le souligner, la presse a contribué à faire passer notre message dans le public et à lui faire comprendre notre mission.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

Le dimanche 27 mars, une marche contre la peur était prévue qui devait passer par la Bourse. Les services des Archives et de la Propreté avaient donc été contactés pour collecter les messages et déplacer bougies, fleurs et autres objets se trouvant sur la voirie et empêchant le passage de secours ou forces de l'ordre en cas de nécessité, pour tout rassembler sur le trottoir au pied de la Bourse. La manifestation a finalement été annulée, mais des journalistes étaient présents le dimanche matin, n'ayant rien d'autre à se mettre sous la dent que notre équipe occupée à photographier et collecter les messages.

Les journalistes français ont immédiatement fait le rapprochement avec les actions qui avaient été menées par les archivistes parisiens. Des reportages télévisés *in situ* sont diffusés le dimanche notamment par France 3 et Euronews[18], ainsi que par diverses chaînes de radio. L'information fait quelque peu boule de neige et les demandes de reportages se succèdent, qui veulent montrer ce qu'il advient des messages après la collecte[19].

Aux alentours du 22 mars 2017, la presse s'est à nouveau emparée du sujet essayant de voir l'évolution du travail[20]. Cette médiatisation a permis de valoriser notre travail auprès du public qui l'a ainsi mieux compris. Pendant notre mission de photographie et de collecte, plusieurs personnes sont venues nous remercier de ce travail, après l'avoir vu à l'écran.

Le service des Archives s'est rarement retrouvé uni, toutes fonctions confondues, autour d'une mission de ce genre. Personne n'a été forcé de participer à la collecte ou aux opérations de séchage et de nettoyage, mais chacun a proposé ses services, qui préférant rester à la rue des Tanneurs pour réceptionner les messages et les faire sécher, qui préférant se focaliser sur la photographie, ou préférant assurer le service au public dans la salle de lecture restée ouverte durant toute la durée de ces opérations. Il faut aussi souligner les contacts avec les autres institutions : STIB et Brussels Airport. Jusqu'à la réouverture de la station Maelbeek, le lundi 25 avril 2016, les Archives de la Ville ont photographié et collecté les messages déposés aux différentes entrées de la station, la STIB prenant le relais par la suite. Brussels Airport, au

[18] Voir le reportage d'Euronews : http://fr.euronews.com/2016/03/27/attentats-de-bruxelles-les-messages-de-la-place-de-la-bourse-vont-etre-conserves (consulté le 01/07/2017).

[19] Voir par exemple : http://www.rtl.be/info/regions/bruxelles/les-messages-aux-victimes-des-attentats-archives-par-la-ville-de-bruxelles-ca-fait-partie-de-l-histoire--806795.aspx ; http://plus.lesoir.be/33558/article/2016-04-01/attentats-de-bruxelles-ce-que-vont-devenir-les-messages-ecrits-la-bourse (consultés le 01/07/2017).

[20] Voir par exemple : http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170226_00965582/video-attentats-du-22-mars-la-tristesse-de-tout-un-peuple-archivee (consulté le 01/07/2017).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles

moment de sa réouverture au public, avait placé des panneaux sur lesquels les passagers pouvaient inscrire leurs messages. Ces panneaux ont été versés aux Archives de la Ville.

Enfin, mentionnons l'aide reçue de la section archivistique de l'Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve. Sensibilisés à notre action par leur corps professoral, deux étudiantes et une professeure ont activement participé à la collecte.

Conclusion

Plus d'un an après les événements, l'on peut affirmer que la mission particulière effectuée par le service des Archives a été l'une des plus éprouvantes pour ceux qui y ont participé. Étrangement, nous en avons très peu parlé entre nous. Nous n'étions pas préparés à un tel travail et nous l'avons parfois accompli mécaniquement, faisant fi des circonstances pour ne pas nous laisser submerger par l'émotion et le contenu des messages.

Qu'adviendra-t-il de ces messages? La collecte et la mission photographique ont pris fin avec le démantèlement et le nettoyage du site le 20 mai 2016. La phase de séchage a été réalisée au fur et à mesure des collectes. Les messages ont ensuite été nettoyés superficiellement, datés et localisés, puis seulement numérisés. L'objectif *in fine* est bien évidemment que ces traces puissent servir aux chercheurs et aux générations futures, mais qu'elles puissent aussi, et peut-être même surtout, montrer aux victimes l'énorme élan de solidarité de la population suite à ces événements dramatiques. Le service des Archives de la Ville de Bruxelles aura alors pleinement rempli sa mission de conservation des traces du présent, pour les générations présentes et à venir.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 82.29.177.225 - 12/11/2018 10h28. © Musées et Archives de la Ville de Bruxelles